

## Compte rendu de la commission « Vie locale » du Conseil de développement du 9 juillet 2009 à Serres, salle Jean Imbert

### Ordre du jour :

- Présentation et validation de la méthodologie pour l'élaboration du schéma de services à l'échelle du Pays Sisteronais-Buëch
- Définition du rôle et de l'implication de chacun des membres de la commission dans cette démarche d'étude/action.

### **1. Présentation de la méthodologie**

---

Olivier HEBREARD, chargé de mission pour l'élaboration du schéma de services présente la démarche d'étude/action pour la réalisation du Schéma de services.

En premier lieu il est rappelé que par « services » on entend un champ d'activité beaucoup plus large que les seuls services publics et services au public. En ce sens, la démarche engagée s'appuiera notamment autour de la méthodologie de référence développée par l'ADRETS (Association .....) pour le Schéma de Services du Pays Gapençais. Ainsi, il est défini 18 bouquets de services (*cf. présentation jointe*).

L'élaboration du Schéma se déroulera sur 18 mois :

- élaboration du diagnostic (8/10 mois) – Mars 2010
- élaboration du Schéma de Développement et fiches actions (8/10 mois) – Novembre 2010
- restitution et validation prévue en novembre 2010

Le Comité de Pilotage est défini tel que suit :

- un représentant désigné par chaque EPCI,
- 4 à 5 membres de la Commission Vie Locale du Conseil de Développement,
- Inviter les représentants des institutions partenaires...

L'intérêt de réaliser ce schéma est rappelé :

- permet au territoire d'anticiper et se préparer aux évolutions prévues par la Réforme Générale des Politiques Publiques,
- permet au territoire d'interroger la pertinence, l'efficacité de l'offre de service actuelle.
- permet au territoire de se positionner sur des lignes budgétaires FEDER, FEADER, et du CPER fléchées sur les services pour les territoires organisés, permettra à des projets envisagés dans le Schéma de Développement et/ou des porteurs rencontrés lors de la démarche – de répondre à la stratégie de notre programme LEADER du Pays.

Après cette présentation, un bref rappel de l'histoire du Pays, du contexte de sa constitution a été fait par Karine Manuel (directrice du Pays) en direction des membres de la commission qui assistaient pour la première fois à une réunion du conseil de développement.

### **A quoi sert le conseil de développement ?**

Cette instance a pour vocation première de faire vivre la démocratie participative à l'échelle du pays Sisteronais Buëch. Elle permet d'associer les citoyens, les acteurs économiques et associatifs du territoire dans la réflexion et la mise en œuvre des politiques locales de développement conduites par le Pays et les collectivités qui le composent.

### **2. Définition du rôle de la Commission « Vie locale » dans l'élaboration du schéma**

---

Les rôles de la commission Vie locale sont les suivants :

- « centre de ressource »
- Mobiliser les acteurs et citoyens du Sisteronais-Buëch
- Informer, diffuser, communiquer le schéma de service
- Recenser les expériences d'autres territoires

En effet, cette instance regroupant une diversité d'acteurs différents, leurs approches thématiques et leurs points de vue professionnels seront sollicités pour alimenter la réflexion, la « boîte à idées », animer un réseau d'acteurs du territoire et diffuser l'information via leurs relations/réseaux afin que l'élaboration de ce schéma soit l'opportunité pour créer une dynamique collective, rassemblée autour d'un projet commun et partagé.

Comme il a été rappelé lors de la dernière réunion de cette commission, des membres de cette dernière sont sollicités pour intégrer le comité de pilotage, organe porteur du projet, pour orienter et valider les objectifs et la stratégie globale du schéma de services.

Dans ce but, des contacts ont été pris lors de cette rencontre afin que les membres de la commission puissent faire profiter au chargé de mission de leur réseau pour identifier des personnes ressources supplémentaires.

Cette proposition a donc été faite et quatre membres de la commission souhaitent intégrer le comité de pilotage :

- Jean-Claude CORNIOU, conseiller municipal d'Aspres
- Alain D'HEILLY, président de la communauté de communes du Serrois
- Daniel CHIAPPINO, secrétaire général du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) des Hautes Alpes
- Claude GUILLEMIN, de la Maison Familiale Rurale de Ventavon (communauté de communes du Laragnais)

### **3. Remarques et suggestions diverses**

---

En premier lieu, la question de la bidépartementalité du Pays a été soulevée. A la fois source de richesse et de complexité administrative, cette position géographique atypique nécessite une étroite collaboration avec les services des conseils généraux et des services de l'Etat au sein des deux départements.

Des suggestions et des remarques de tous ordres ont été exprimées :

- Rencontrer les COTEFE (Comités Territoriaux Education Formation Emploi). Ces structures élaborent des diagnostics et des plans d'actions locaux, possèdent des données sur les territoires concernant les enjeux locaux sur la formation et l'emploi.
- La mise en ligne des services à l'échelle du territoire (avec la prise en compte de la difficulté pour la mise à jour de ces informations en continu).
- La difficulté que rencontrent les collectivités publiques à employer des apprentis. Il n'y a apparemment pas d'apprentis embauché en collectivité et aucune subvention n'existe pour le faire.
- Le thème des personnes âgées isolées a été abordé. Une expérience encours sur la commune de l'Argentière a retenu l'attention de l'un des membres de la commission : Elle consiste à proposer à la personne isolée d'avoir un contact visuel avec sa famille ou ses proches par visiocommunication via la télévision. Le système paraît facile d'utilisation pour la personne âgée et lui permet de voir ses proches, d'avoir un échange de cette manière simple et rapide.  
Suite à ces interrogations, le Pays se propose d'organiser à l'automne une rencontre entre les acteurs intéressés par cette expérience et concernés par la thématique, avec la structure qui a monté ce projet. Ce sera l'occasion d'avoir un retour d'expérience détaillé de cette solution, prenant ainsi en compte les aspects techniques (avantages et inconvénients) et financiers de cette solution.
- Le Relais de Services Publics (RSP) du Serrois : La permanence du pôle emploi qui se tenait dans cette structure n'a plus lieu car il n'y a apparemment pas assez de chômeurs pour assurer la viabilité de cette permanence. D'autre part les cours d'alphabétisation qui étaient tenus n'ont plus lieu non plus. Dans le cadre du schéma de services, ces questions seront abordées lors de l'entretien que le chargé de mission aura avec les responsables de la communauté de communes de Serres et du RSP dans le mois de juillet.
- Toujours sur le territoire du Serrois, le **PILES** (Programme d'Initiatives Locales pour l'Economie Solidaire) a été abordé par la coordinatrice au RSP de Serres. Suite au départ du chargé de mission, la permanence est assurée par l'ADRETS.

*Pour rappel, le PILES est un programme permettant de développer localement l'appui à la création et au développement d'activité dans une démarche d'économie solidaire. Concrètement, il met à la disposition d'initiatives en projet ou existantes, un lieu qui s'adresse à la personne et qui permet d'appréhender le territoire sous ses composantes sociale, économique et politique. Ce dispositif tend à promouvoir une citoyenneté économique et à stimuler la création d'activités solvables qui contribuent au développement locale.*

Il apparaît que ce programme aurait tout à gagner à établir son action sur un territoire plus vaste que celui de la communauté de communes du Serrois ; la suggestion étant que le territoire pertinent pour mener une telle action serait celui du Pays Sisteronais-Buëch.

- Un des membres de la commission suggère au chargé de mission de prendre contact avec les associations de consommateurs représentées sur le Pays du type UFC Que Choisir ou la CLCV. Egalement, mais dans un autre domaine, des contacts devraient être pris avec les UDAF (Union Départementale des Affaires Familiales) dans les départements du 05 et du 04.  
Des contacts seront donc pris avec ces différentes structures et le chargé de mission les rencontrera dans le cadre de l'élaboration du diagnostic.
- Une remarque soulignant l'importance de l'accueil physique des personnes en demande d'information suggère de se reporter à l'association « Gap accueil » qui reçoit les nouveaux arrivants s'installant à Gap afin de faciliter leur installation, les objectifs de l'association sont d'accueillir les nouveaux Gapençais, de leur fournir tous les renseignements utiles (administratifs, loisirs, culture etc.) et favoriser leur intégration dans la ville. Enfin la structure leur propose des activités de rencontre de loisir et de créativité.
- Une dernière suggestion, émanant d'Alain D' HEILLY, est que le chargé de mission ait le soutien d'un élu du Pays Sisteronais-Buëch qui serait référent exclusivement sur le schéma de services. De cette façon, la lisibilité, par les différents acteurs du territoire, de la démarche du Pays en sera renforcée. Cette proposition sera donc prise en considération lors du prochain Conseil d'administration.